Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 029-212902514-20260312-2026D15-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DU DOIGT

DELIBERATION 2026D15

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

L'an deux mille vingt-six, le douze mars à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de SAINT JEAN DU DOIGT légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monique NEDELLEC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06.03.2026

Présents : Monique NEDELLEC, Marc BOIZARD, Marie-France ROLLAND, Clément REUNGOAT, Julie HOFER, Isabelle BIDEAU, Emmanuel TOCQUER, Michel CLEAC'H, Stéphane REMEUR, Anaïs MURLA, Laurent THOMAS, Yves-Marie DAYOT.

Absents ou excusés : Anne-Flore CZERWINSKI

Secrétaire de séance: Marc BOIZARD

Nombre de membres en exercice : 13
Présents : 12
Votants : 12

Vu l'article 34 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Vu l'avis favorable du comité technique du 3 février 2026

Le Maire informe le conseil municipal, que suite à l'affectation de Julien Barazer au poste de responsable des services techniques, il est nécessaire de modifier le tableau des emplois.
Il convient de supprimer le poste d'agent polyvalent chargé de l'entretien des espaces verts et des bâtiments et de créer le poste de responsable des services techniques.
Il s'agit d'un emploi permanent à temps complet calibré du grade d'adjoint technique au grade de technicien principal de 1ère classe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide,

D'APPROUVER : la modification du tableau des emplois à compter du 13/03/2026 (annexé à la présente délibération).
Les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

ADOPTÉ : à l'unanimité

Fait et délibéré, à SAINT JEAN DU DOIGT, les jours, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DUMENT SIGNE.

Le secrétaire de séance,
Marc BOIZARD

Le Maire,
Monique NEDELLEC

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DU-DOIGT
Finistère